

## **Le désir est-il un obstacle à la liberté ?**

### **1. L'aliénation du désir est-elle contingente ou bien nécessaire ?**

#### **1.1. Avoir du désir, est-ce être passionné ?**

(1) Il est vrai que certains désirs dégèrent en passions, comme le manifeste la situation de l'homme intempérant tel que le décrit Platon dans *La république*: le désir domine le sujet de telle sorte que sa raison se trouve corrompue et instrumentalisée en vue de fins passionnelles qui reviennent à effectuer le mal de manière tant éthique que politique

(2) Cependant, la passion est un accident et ne traduit pas l'essence du désir: il faut le définir plutôt comme une force par laquelle l'individu est créateur de valeurs. En effet il n'y a pas de désirable en soi, dans l'absolu.

#### **1.2. Avoir du désir, est-ce avoir besoin ?**

(1) On pourrait certes considérer que le désir n'est que l'expression d'un besoin, de telle sorte que je n'en suis pas le maître mais que je suis mu par une force impropre que je n'ai pas choisie. Ainsi, on peut dire avec **Schopenhauer dans *Métaphysique de l'amour*** que le désir amoureux n'est que l'expression consciente et individuelle d'un vouloir-vivre aveugle et général de l'espèce.

(2) Cependant, le propre de l'homme est d'être capable de désirer au-delà du besoin et donc de l'instinct: la nature et la culture peuvent orienter mon désir, mais je puis librement désirer en m'affranchissant à la fois des normes biologiques de l'espèce, et des obligations de ma société, comme le montre **Wittig dans *La société straight***

**1.3. Transition.** Par sa nature, le désir ne fait pas obstacle à la liberté: en effet, si un désir peut m'aliéner, c'est par accident et non par essence. Je suis aliéné par mon désir si je suis intempérant, de telle sorte que je me laisse asservir par mes passions; et je suis aliéné par mon désir si je ne fais pas l'effort de gagner ma liberté, en me réduisant à n'être qu'un simple animal mécaniquement dirigé par des instincts, ou un simple sujet politique qui obéit aveuglément aux impératifs sociaux sans chercher à les discuter. Mais alors, le désir est-il une condition de la liberté ? Suffit-il de désirer pour être libre ?

### **2. La liberté a-t-elle pour principe la raison ou bien le désir ?**

**2.1. Le désir est une force motrice qui donne direction et signification à mon existence: c'est parce que j'ai du désir que je me meus vers des objets et que je persévère dans l'être.**

**2.2. Néanmoins, le désir suppose la médiation de la raison pour que le sujet soit libre de manière authentique: en effet, c'est la volonté en tant qu'elle est éclairée par la raison de manière théorique et pratique, qui me rend libre, c'est-à-dire autonome**

(1) La volonté me rend libre: elle est ce par quoi je peux consentir à mon désir (en tant qu'il est légitime).

(2) La volonté me rend libre: elle est ce par quoi je peux résister à mon désir (lorsqu'il est irrationnel ou déraisonnable). Ainsi, je puis résister à mon désir égoïste de fraude dès lors que ma raison m'indique que la contribution par les impôts aux services publics est légitime.

**2.3. Transition.** Le désir n'est pas un obstacle à la liberté par lui-même, néanmoins il n'est pas non plus la condition suffisante pour être libre: un désir privé de raison, à propos duquel je ne délibère pas par une réflexion qui me permet de le choisir ou non comme principe de mon action, est un désir qui ne me permet pas d'accéder à la subjectivité. Je reste objet de mon désir et non sujet de mon désir lorsque je ne l'articule pas à la raison comme faculté législative. Lorsque c'est le cas, que faire ? Suis-je condamné à être la proie d'un désir auquel ma raison demeure étrangère, ou bien est-il possible de s'approprier tous ses désirs afin de ne jamais être aliéné ?

### **3. Peut-on être maître du désir qui serait obstacle à la liberté ou bien est-on condamné à le subir ?**

#### **3.1. On pourrait penser que je suis prisonnier des désirs qui sont pour moi des affects**

(1) Il y a en effet une structure mimétique du désir, comme le montre **Girard dans *La violence et le sacré***: j'imité le désir d'autrui en tant qu'il constitue pour moi un modèle. Mon désir de tel ou tel objet n'est alors qu'un désir impropre par lequel je suis un imitateur d'autrui.

(2) Le désir subjectif peut aussi être orienté par des structures objectives, de telle sorte que mon désir m'est frauduleusement extorqué, comme le montre **Lordon dans *La société des affects. Pour un structuralisme des passions***: ainsi la structure capitaliste produit-elle un environnement institutionnel par lequel l'individu qui ne possède pas les moyens de production, au sein d'une économie marchande, désire le travail salarié parce qu'il subit des affections qui sont ou bien des affects tristes (la peur de mourir), ou bien des affects joyeux extrinsèques (le désir de consommation de masse, dans le fordisme), ou encore des affects joyeux intrinsèques (le désir de se réaliser dans son travail, dans le néolibéralisme).

#### **3.2. Mais en droit, je peux par un examen réfléchi m'approprier mon désir**

(1) Je peux faire la part entre les désirs que je peux m'approprier parce qu'ils visent mon bien réel, et les désirs que j'éprouve de manière impropre parce qu'ils visent des intérêts extérieurs aux miens: ainsi je peux me délivrer du désir mimétique produit par la publicité; ou encore, je peux me libérer du désir du travail salarié pour désirer plutôt la révolution du système capitaliste qui suppose une exploitation d'une classe sociale par une autre. De manière générale, comme le montre **Spinoza dans *Ethique***, la connaissance de ce qui me contraint, c'est-à-dire des causes extérieures qui me nécessitent, me permet de me libérer.

(2) Je peux faire la part entre mon désir de conformation aux normes en vigueur dans ma société, et mon désir propre: ainsi, je peux alors donner une place en moi au désir de désobéir, dès lors que ce désir me permet de désirer de manière plus authentique, comme le montre **Gros dans *Désobéir***.